

Primit guilla
E. Levesque



Comporte une table alphabétique en fin d'année

REGISTRE

Contenant *vingt-huit* feuillets, cotés et paraphés par nous Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS** de la Commune de *Trilbardou*, pendant le cours de l'année 1840.

A Meaux, le *vingt-huit* Décembre mil huit cent trente-neuf.

Par M. le Président
E. Levesque

cr. 1^{er}
Décès de
Antoine
Charlier
Du
18 Meaux

Le *vingt-huit* *mil huit cent trente-neuf* *le* *vingt* *trois* *Novembre*, *vingt-huit* *ans* *du* *matin*, *est* *mort* *de* *Maladie* *de* *la* *Commune* *de* *Trilbardou* *officier* *de* *Médaille* *civile*, *gent* *comparus* *le* *Meaux* *Seine* *et* *Marne* *bon* *de* *de*, *agé* *de* *vingt* *sept* *ans* *et* *deux* *mois*, *marier* *avec*, *et* *Jean* *Fredéric* *18 Meaux*, *agé* *de* *vingt* *sept* *ans*, *avec* *deux* *enfants* *et* *deux* *autres* *marier*, *leur* *deux* *épouses* *majorés*

Demeurant à Grilbardou, nous soussignés, qu'on
 a le second fils du défunt à titre universel,
 lequel nous ont déclaré que le tiers
 Charles Louis Whare, âgé de vingt
 six ans, manouvrier, né à Paris, fils
 de la citoyenne, demeurant à Grilbardou,
 fils de Louis Whare, et de Marie
 Anne Nott, tous deux décédés, époux de
 Marie Anne Nott, sa femme, âgée de
 vingt sept ans, est décédé, et
 Grilbardou, en son domicile, au jour
 et heure de son décès, et ont les
 déclarations signés avec nous le présent notaire,
 excepté le tiers Whare fils qui a déclaré
 ne servir pour le présent, et tout après
 lecture faite.

L. A. Bourdeau

Alex. Pacht

no. 2.
 Déclaré de
 Louis
 Victor
 Néauve

Le huit huit cent quarante six, vingt
 janvier, huit heures du matin, estant
 nous Maire de la Commune de
 Grilbardou, officier de l'état civil,
 sont comparus les citoyens, Messieurs
 Charles Bourdeau, âgé de cinquante
 ans, ancien instituteur, fils de Louis et de
 Marie Anne Nott, manouvrier, âgé de quarante
 deux ans, tous deux légitimes majeurs,
 demeurant à Grilbardou, lesquels nous
 ont déclaré que Louis Victor Néauve,
 âgé de sept ans, sans profession, né
 à Grilbardou, demeurant à la commune
 commune de Pinçay, avec sa mère



mère, fils de Felix Augustin Néauve et
 subrogité, et de Victoire Virginie Viguer
 demeurant ensemble au dit Pinçay, est décédé
 à Grilbardou, au domicile de sa femme
 lequel nous ont déclaré que le tiers
 Louis Néauve, fils de son père, est présent
 nous, à son domicile, au jour et
 heure de son décès, et ont les
 déclarations signés avec nous le présent
 notaire, après lecture faite.

Bourdeau et L. A. Bourdeau

Alex. Pacht

Déclaré de
 Antoine
 Nicolas
 Bigard.

Le huit huit cent quarante six, vingt
 deux janvier, huit heures du matin,
 devant nous Maire de la Commune de
 Grilbardou, officier de l'état civil, sont
 comparus les citoyens, Jean Baptiste Double
 Vende, âgé de trente trois ans, manouvrier,
 et Joseph Thomas Perrinelle, âgé de trente
 quatre ans, manouvrier, tous deux
 légitimes majeurs, demeurant à Grilbardou,
 et leurs fils de l'état civil, après lecture
 laquelle nous ont déclaré que Antoine
 Nicolas Bigard, âgé de quatre vingt
 deux ans, légitime, né à Grilbardou
 et y demeurant, fils de Antoine
 Bigard, et de Jeanne Marguerite
 et Baptiste, tous deux décédés, fils de
 Joseph et Jeanne Marguerite Vende,
 le premier est décédé à Grilbardou
 en son domicile, le vingt un du présent

vingt et cinq heures du soir, et sur la
Déclaration signée avec nous le présent
acte, après lecture faite.

L. C. Vermelle

Alex^e Sachet

N^o. 1.

Naissance
D'Anatole
Emile
Sequin

Le six mil huit cent quarante et le huit
février, à deux heures du matin, devant nous
Nicolas de Guilbardon, officier de l'Etat civil, et
de l'Etat civil, est comparu le sieur Pierre
Jules Sequin, âgé de trente six ans
et domicilié actuellement à Guilbardon, lequel
nous a présenté un enfant de sexe
et nous a déclaré que ledit enfant est né le six
du présent mois, à deux heures après
midi, de son légitime mariage avec
Alexandrine Virginie Gouffé sa femme,
âgée de trente quatre ans, lequel
enfant il nous a déclaré qu'il nomme les
prouvons de Anatole Emile,

lesdites présentées en la Déclaration nous
ont été faites en présence des Sieurs
Alexandre de la Roche Saindeuil, âgé de
cinquante cinq ans, pasteur, et Charles
de la Roche Saindeuil, âgé aussi de cinquante
cinq ans, Notaire et Procureur, pour ce que
nous en sommes demeurant à Guilbardon,
lequel tout ainsi que le sera dit l'acte
signé avec nous le présent acte, après
lecture faite.

Saindeuil

Sp. Proc. Coanz

Alex^e Sachet

P. J. Sequin

N^o. 2.



Sieur de
Nicolas
Sijot.

Le six mil huit cent quarante et le vingt six février
à deux heures du soir, devant nous Nicolas de la
Commune de Guilbardon, officier de l'Etat civil, et
temporaire les Sieurs Louis Sijot, âgé de trente six
ans, Notaire et Nicolas de la Roche Saindeuil, âgé
aussi de trente six ans, Procureur, pour ce que nous
en sommes demeurant à Guilbardon, lequel nous
ont déclaré que ledit enfant est né le six
du présent mois, à deux heures après
midi, de son légitime mariage avec
Alexandrine Virginie Gouffé sa femme,
âgée de trente quatre ans, lequel
enfant il nous a déclaré qu'il nomme les
prouvons de Anatole Emile,

P. J. Sequin

Alex^e Sachet

N^o. 3.

Le six mil huit cent quarante et le huit février
à quatre heures du soir, devant nous Nicolas de la
Commune de Guilbardon, officier de l'Etat civil,
et de l'Etat civil, est comparu le sieur Benjamin
Moussier, âgé de
vingt quatre ans, garde Meuble, demeurant à
Guilbardon, lequel nous a présenté un enfant de
sexe masculin, né le six du présent mois, à
deux heures du soir, de son légitime
mariage avec Pauline Alexandrine Robinet,
sa femme, âgée de vingt deux ans, auquel
enfant il nous a déclaré qu'il nomme les prouvens
de Victor Alexandre, lequel prouvens
et Déclaration nous ont été faites en présence

Des Sieurs Sir Ferdinand Danton, âgé de cinquante un ans, Chevalier, et Sir Albin Danton, âgé de vingt huit ans, Lebedes, leurs deux ténaires mineurs demourant lesquels ont ainsi que le père de l'opinant signé avec nous le présent Acte, après lecture faite.

Benjamin Masré L. M. Danton
F. Dautour

Alex. Pachot

ex: n.
Néissance
De Joseph
M. Masré
Cochon

Lesquels ont été garantis, le vingt deux, sept heures du matin, devant nous Masré de la Commune de Crillarde, officier de l'Etat civil, et compaign le Sieur Juba Germain Cochon, âgé de vingt six ans, marien antérieur demourant à Crillarde, lequel nous a représenté en l'age de dix ans, né à Crillarde le dix huit du present mois, à six heures du matin, de son légitime mariage avec Marguerite Béchard, de femme âgée de vingt un ans, auquel temps il nous a déclaré comme la première de ses enfants légitimes, lesdits présentations en l'acte de naissance nous ont été faites en présence de nous Masré de Crillarde, Vanderschal, âgé de cinquante cinq ans, Justicier, et Charles Hippolyte Heuberg, prêtre âgé de cinquante cinq ans, Notaire de Crillarde, deux ténaires mineurs demourant à Crillarde, lesquels ont, ainsi que le



page de l'opinant, signé avec nous, le 23 present acte, après lecture faite.

J. J. Cochon
S. M. Pachot

Acte de naissance de Joseph Masré, né le vingt deux, sept heures du matin, devant nous Masré de la Commune de Crillarde, officier de l'Etat civil, et compaign le Sieur Juba Germain Cochon, âgé de vingt six ans, marien antérieur demourant à Crillarde, lequel nous a représenté en l'age de dix ans, né à Crillarde le dix huit du present mois, à six heures du matin, de son légitime mariage avec Marguerite Béchard, de femme âgée de vingt un ans, auquel temps il nous a déclaré comme la première de ses enfants légitimes, lesdits présentations en l'acte de naissance nous ont été faites en présence de nous Masré de Crillarde, Vanderschal, âgé de cinquante cinq ans, Justicier, et Charles Hippolyte Heuberg, prêtre âgé de cinquante cinq ans, Notaire de Crillarde, deux ténaires mineurs demourant à Crillarde, lesquels ont, ainsi que le

J. J. Geroud
S. M. Pachot
main
Alex. Pachot

N^o 9.
Veuve de
Jacques
Auguste
Donbomme

Le soussigné, âgé de quarante six ans, le vingt six
juillet, l'an huit, de la commune de Gribarodon, officier de
la commune de Gribarodon, officier de l'état civil,
il est établi, sont intervenus les deux seules
hommes nommés, âgés de trente quatre ans
marier, en présence de l'officier de l'état civil de
Gribarodon, âgé de cinquante cinq ans,
présentant deux témoins majeurs
demeurant à Gribarodon, lesquels nous ont
dit et déclaré que Jacques Auguste
Donbomme, âgé de trente deux ans,
marié, est né à Gribarodon, et demeurant
chez l'ancien Donbomme, de la commune de
Gribarodon, officier de l'état civil de la commune
de Gribarodon, âgé de trente quatre ans, est
le père de l'enfant qui est présent, et
nous a déclaré que l'enfant est né le
septième de ce mois, et nous a présenté
l'acte qui en est fait.

Vaudescault, J. E. Vermeille

M^{re} Pichet

N^o 10.
Naissance
de Marie
Alexandrine
Reneuilly

Le soussigné, âgé de cinquante six ans, le
septième de ce mois, l'an huit, de la commune
de Gribarodon, officier de l'état civil,
il est établi, sont intervenus les deux seules
hommes nommés, âgés de trente quatre ans,
marier, en présence de l'officier de l'état civil
de Gribarodon, âgé de cinquante cinq ans,
présentant deux témoins majeurs
demeurant à Gribarodon, lesquels nous ont
dit et déclaré que Marie Anne Renéuilly, âgée
de vingt quatre ans, est née à Gribarodon,
chez l'ancien Renéuilly, de la commune de
Gribarodon, officier de l'état civil de la commune
de Gribarodon, âgé de trente quatre ans, est
le père de l'enfant qui est présent, et
nous a déclaré que l'enfant est né le
septième de ce mois, et nous a présenté
l'acte qui en est fait.



Le soussigné, âgé de cinquante six ans, le
septième de ce mois, l'an huit, de la commune
de Gribarodon, officier de l'état civil,
il est établi, sont intervenus les deux seules
hommes nommés, âgés de trente quatre ans,
marier, en présence de l'officier de l'état civil
de Gribarodon, âgé de cinquante cinq ans,
présentant deux témoins majeurs
demeurant à Gribarodon, lesquels nous ont
dit et déclaré que Marie Anne Renéuilly, âgée
de vingt quatre ans, est née à Gribarodon,
chez l'ancien Renéuilly, de la commune de
Gribarodon, officier de l'état civil de la commune
de Gribarodon, âgé de trente quatre ans, est
le père de l'enfant qui est présent, et
nous a déclaré que l'enfant est né le
septième de ce mois, et nous a présenté
l'acte qui en est fait.

Vaudescault, J. E. Vermeille

M^{re} Pichet

N^o 11.
Nécessité
de Marie
Alexandrine
Reneuilly

Le soussigné, âgé de cinquante six ans, le
septième de ce mois, l'an huit, de la commune
de Gribarodon, officier de l'état civil,
il est établi, sont intervenus les deux seules
hommes nommés, âgés de trente quatre ans,
marier, en présence de l'officier de l'état civil
de Gribarodon, âgé de cinquante cinq ans,
présentant deux témoins majeurs
demeurant à Gribarodon, lesquels nous ont
dit et déclaré que Marie Anne Renéuilly, âgée
de vingt quatre ans, est née à Gribarodon,
chez l'ancien Renéuilly, de la commune de
Gribarodon, officier de l'état civil de la commune
de Gribarodon, âgé de trente quatre ans, est
le père de l'enfant qui est présent, et
nous a déclaré que l'enfant est né le
septième de ce mois, et nous a présenté
l'acte qui en est fait.

Demisele Ducey Jean Baptiste Jean Marie son
Fils, chef de famille, elle étoit la position à l'acte, et
ce ont les deux parties signés avec nous le
présent acte, après lecture faite.

Vaudescaul J. B. Marin
Alex. Pichet

N.º 12.

Naissance
de Jules
Mazars
Guerre - Napoléon

L'An mil huit cent quarante le deux juin
à quatre heures du soir, devant nous Maire de
la Commune de Guibardou, officier de l'état
civil, et comparu le sieur Jean - Jules - Marie
Mazars, âgé de trois ans, né le dix sept
septembre mil huit cent trente sept de l'acte de naissance
dresse par le Maire de Guibardou, lequel nous a
présenté son enfant du sexe masculin, et
la Dlle Marie - Louise - Marie - Jeanne
Mazars, âgée de dix sept ans, épouse
de Jules - Marie - Mazars, âgé de vingt un ans,
mariage célébré le dix sept septembre mil huit cent
trente sept devant le Maire de Guibardou, lequel nous a
présenté les preuves de son mariage.
Après avoir lu l'acte de naissance et
la déclaration de son mariage, nous avons
dresse l'acte de naissance de Jules - Marie - Mazars,
lequel nous a présenté son enfant du sexe masculin,
et la Dlle Marie - Louise - Marie - Jeanne
Mazars, âgée de dix sept ans, épouse
de Jules - Marie - Mazars, âgé de vingt un ans,
mariage célébré le dix sept septembre mil huit cent
trente sept devant le Maire de Guibardou, lequel nous a
présenté les preuves de son mariage.
Après avoir lu l'acte de naissance et
la déclaration de son mariage, nous avons
dresse l'acte de naissance de Jules - Marie - Mazars,
lequel nous a présenté son enfant du sexe masculin,
et la Dlle Marie - Louise - Marie - Jeanne
Mazars, âgée de dix sept ans, épouse
de Jules - Marie - Mazars, âgé de vingt un ans,
mariage célébré le dix sept septembre mil huit cent
trente sept devant le Maire de Guibardou, lequel nous a
présenté les preuves de son mariage.

Vaudescaul J. B. Courgeon
Alex. Pichet

N.º 13.



Naissance
de Eliza
Vaudescaul

L'An mil huit cent quarante le deux juin
à quatre heures du soir, devant nous Maire de
la Commune de Guibardou, officier de l'état
civil, et comparu le sieur Louis - Joseph - Vaudescaul,
âgé de vingt huit ans, célibataire, demeurant
à la Maison Neuve, Commune de Guibardou,
lequel nous a présenté son enfant du sexe
féminin, né le dix sept septembre mil huit cent
trente sept devant nous Maire de Guibardou,
et la Dlle Marie - Louise - Marie - Jeanne
Mazars, âgée de dix sept ans, épouse
de Jules - Marie - Mazars, âgé de vingt un ans,
mariage célébré le dix sept septembre mil huit cent
trente sept devant le Maire de Guibardou, lequel nous a
présenté les preuves de son mariage.

Après avoir lu l'acte de naissance et
la déclaration de son mariage, nous avons
dresse l'acte de naissance de Eliza - Marie -
Vaudescaul, lequel nous a présenté son enfant
du sexe féminin, né le dix sept septembre mil huit cent
trente sept devant nous Maire de Guibardou,
et la Dlle Marie - Louise - Marie - Jeanne
Mazars, âgée de dix sept ans, épouse
de Jules - Marie - Mazars, âgé de vingt un ans,
mariage célébré le dix sept septembre mil huit cent
trente sept devant le Maire de Guibardou, lequel nous a
présenté les preuves de son mariage.

J. M. Vaudescaul p. l. Desobry
D. C. Vaudescaul Alex. Pichet

N.º 14.

Naissance
de Clarin
Vaudescaul

L'An mil huit cent quarante le quatre
juillet, quatre heures du soir, devant nous
Maire de la Commune de Guibardou,
officier de l'état civil, et comparu le sieur
François - Étienne - Vaudescaul, âgé de trente
deux ans, célibataire, demeurant à Guibardou,
lequel nous a présenté son enfant du sexe

N.º 17.

Réca de
Josephine
Lucile
Blot.

Je soussigné, cent quarante, le vingt et unième
mois de mai, l'an sixième de la République, et de la
Commune de Crillillon, officier public de l'Etat
Civil, font conjointement et solennellement
Nicolas Hébert, âgé de soixante quatre ans, marié avec
à Mlle. de la Harde, l'indivisible, âgée de cinquante
cinq ans, justifiée par deux témoins mariés
dans un acte à Crillillon, lesquels nous ont
présenté que Josephine Lucile Blot, âgée de
vingt six ans environ, sans profession, née à Paris
le vingt quatreième d'août, fille de Jacques
Blot, Chevalier d'Or, et de Catherine, sa femme, et de
Mlle. de la Harde, l'indivisible, de parents, demeurant
ensemble à Paris, rue de Navarre N.º 28, est
destinée à Crillillon le quinze du présent
mois de mai l'an sixième, au domicile de son
père, son lieu, chez lequel elle est en résidence
et en la dictante écrite avec nous le présent
acte, après lecture faite.

Vaudoussal
Alex. Pichot

N.º 18.

Réca
De Noémie
Liza
Pichot

Je soussigné, cent quarante, le vingt et unième
mois de mai, l'an sixième de la République, et de la
Commune de Crillillon, officier public de l'Etat
Civil, font conjointement et solennellement
Nicolas Hébert, âgé de soixante quatre ans, marié avec
à Mlle. de la Harde, l'indivisible, âgée de cinquante
cinq ans, justifiée par deux témoins mariés
dans un acte à Crillillon, lesquels nous ont
présenté que Noémie Liza Pichot, âgée de
vingt six ans environ, sans profession, née à
Paris, rue de la Harde, l'indivisible, et de
Mlle. de la Harde, l'indivisible, de parents, demeurant
ensemble à Paris, rue de Navarre N.º 28, est
destinée à Crillillon le quinze du présent
mois de mai l'an sixième, au domicile de son
père, son lieu, chez lequel elle est en résidence
et en la dictante écrite avec nous le présent
acte, après lecture faite.

Vaudoussal
Alex. Pichot



N.º 19.

Je soussigné, cent quarante, le vingt et unième
mois de mai, l'an sixième de la République, et de la
Commune de Crillillon, officier public de l'Etat
Civil, font conjointement et solennellement
Nicolas Hébert, âgé de soixante quatre ans, marié avec
à Mlle. de la Harde, l'indivisible, âgée de cinquante
cinq ans, justifiée par deux témoins mariés
dans un acte à Crillillon, lesquels nous ont
présenté que Noémie Liza Pichot, âgée de
vingt six ans environ, sans profession, née à
Paris, rue de la Harde, l'indivisible, et de
Mlle. de la Harde, l'indivisible, de parents, demeurant
ensemble à Paris, rue de Navarre N.º 28, est
destinée à Crillillon le quinze du présent
mois de mai l'an sixième, au domicile de son
père, son lieu, chez lequel elle est en résidence
et en la dictante écrite avec nous le présent
acte, après lecture faite.

Vaudoussal
Alex. Pichot

Je soussigné, cent quarante, le vingt et unième
mois de mai, l'an sixième de la République, et de la
Commune de Crillillon, officier public de l'Etat
Civil, font conjointement et solennellement
Nicolas Hébert, âgé de soixante quatre ans, marié avec
à Mlle. de la Harde, l'indivisible, âgée de cinquante
cinq ans, justifiée par deux témoins mariés
dans un acte à Crillillon, lesquels nous ont
présenté que Noémie Liza Pichot, âgée de
vingt six ans environ, sans profession, née à
Paris, rue de la Harde, l'indivisible, et de
Mlle. de la Harde, l'indivisible, de parents, demeurant
ensemble à Paris, rue de Navarre N.º 28, est
destinée à Crillillon le quinze du présent
mois de mai l'an sixième, au domicile de son
père, son lieu, chez lequel elle est en résidence
et en la dictante écrite avec nous le présent
acte, après lecture faite.

Vaudoussal
Alex. Pichot

et de Chappitre Six de titre du code civil
 intitulé du mariage, mesme demandé
 au futur époux par la future épouse
 s'il n'estoit veu pendant veue marié en
 pour femme. Chacun d'eux ayant
 répondu séparément et affirmativement
 sous serment au serment de la Loi, que
 le leur fiancée ou fiancé n'a d'autre
 Légitime Alliance Wantan, sont unis
 par le mariage.

Nous qui avons assisté à ce mariage en présence
 des Sieurs Charles Joseph Puzette, âgé
 de trente ans, notaire, Jean de Lapierre,
 de Julien Cécile, âgé de vingt quatre ans,
 et pour ce, Jean Pierre du d'Artois, de
 Louis Nordant Wantan, âgé de vingt
 deux ans, notaires, et Auguste Noémie
 Wantan, âgé de vingt deux ans, Chanoine,
 tous deux fiancés de l'épouse, et tant
 qu'estes fiancés majeurs, demeurant
 à Erilhardou, lesquels après s'être
 leur a aussi été donné lecture du
 présent acte, ont signé avec nous
 sur les parties et en tant qu'excepté
 l'épouse, et le père et la mère de
 l'épouse, qui ont déclaré ne savoir
 écrire ni signer.

Puzette J. Puzette
 de Lapierre J. Cécile
 Nordant Wantan
 Wantan
 Wantan

et. 23.

Noémie
 Jeanne
 Noémie
 y. Noémie

1248

Au milieuz cent cinquante, le vingt
 six escombe, jour de mardi, de
 devant nous Noémie de la Communne de
 Erilhardou, officier public de l'état civil,
 dont compaignie de Sieurs Sieurs Puzette
 Noémie, âgé de quarante ans, marié
 et Jean Baptiste Noémie, âgé de quarante
 trois ans, notaires, tous deux en
 mariage d'aujourd'hui, lesquels
 s'ont déclaré que Noémie Jeanne
 Noémie, âgée de dix sept ans, sœur
 de dix ans, sans profession, née et demeurant
 à Erilhardou, fille de Sieurs Noémie, et
 de Jeanne Noémie, tous deux décédés,
 et mère de Sieurs Noémie, est
 décédée entre Erilhardou, au jour d'hui à
 dix heures du matin, au domicile dudit
 Sieur Noémie, son grand oncle, lequel
 elle étoit à pour son alimentaire, et ont
 les déclarants signé avec nous le présent
 acte, après lecture faite.

Desainte Sabine
 J. Desygné

et. 26.

Noémie
 d'Auguste
 Jean Wantan
 et Noémie
 Jeanne
 Noémie

Au milieuz cent cinquante, le vingt
 deuxiesme jour du mois de novembre,
 heure de midi, par devant nous Noémie
 de la Communne de Erilhardou,
 représentant de l'aine et Noémie, officier
 public de l'état civil, dont compaignie
 publiquement et dans la Communne
 Communne, le Sieur Auguste Noémie
 Wantan, âgé de vingt deux ans, onze
 mois, Chanoine, né à St. P. l'été,
 représentant de l'aine et Noémie,

demourant à Erilhardou chez son père
fils aîné de la dite fondation de la
chambre de commerce d'audis Erilhardou,
et de Coline Adolphe Meachou, son
épouse, décédée, lequel présent en
personne, nous a déclaré au sens des
au présent mariage, d'une part;

La demoiselle Marie française Meachou,
âge de vingt quatre ans quatre mois
blanchisserie, née audit a J. Gyppest
représentant de Seine et Marne, et
d'aujourd'hui chez sa mère et sa fille
majeure de Louis Bonnaperture Meachou,
viveur, et de Catherine Augustine
Gibert, son épouse, demeurant ensemble
audit J. Gyppest, ledit sieur Meachou
audit présent en personne, nous a
déclaré conjointement au mariage d'autre part.
Lesquels nous ont requis de procéder à
la célébration du mariage par nous entre
eux, et dont les publications ont été
faites devant la porte de notre chambre
communale, savoir: la première le six, et
la seconde le treize de ce même présent
mois, à l'heure de midi.

Et aussi audit Meachou de J. Gyppest Meachou
notaire de la dite ville de Paris, le
septième de ce présent mois de mai.
Avec une approbation audit mariage
et nous ayant été significs, passont
droit à leur requête, après avoir
donné lecture de toutes les pièces et
des un en tel sens, et de chaque des
du titre du code civil intitulé du
mariage, avons demandé au futur
époux et à la future épouse, s'ils
voulent se prendre pour mari et pour

femme; aucun d'eux ayant répondu
seulement et affirmativement, nous
avons au nom de la Loi, que le Sieur
Auguste Marie Meachou, et la demoiselle
Marie française Meachou, sont unis par
le mariage.

Et quel avons déclaré acte en présence
des Sieurs Louis Meachou Meachou, âge
de vingt deux ans, et Gabriel Meachou, âge
de quinze ans, et de
de France Meachou, âge de vingt six ans,
majeurs, et de J. Gyppest Meachou, âge de
vingt deux ans, et de Erilhardou de Louis
Bonnaperture Meachou, âge de vingt cinq
ans, tous par devant nous J. Gyppest,
notaire de la commune, et de l'abbé Victor
Girey, âge de quarante cinq ans.
Et Meachou de Erilhardou demeurant à
Paris, par devant de la dite épouse,
et tous quatre présents en joint,
lesquels après qu'il leur a aussi été
donné lecture du présent acte; l'ont signé
avec nous et les parties contractantes
excepté le voide qui a déclaré ne savoir
écrire ni signer.

J. Gyppest Meachou, notaire
Me. Meachou Meachou, Marie
Meachou Meachou, Meachou
Meachou Meachou

Par ce acte par nous Meachou de la
Commune de Erilhardou, soussigné
ce jourd'hui premier jour de mai mil huit
cent quarante un.
Meachou Meachou

Table alphabétique des Actes
contenus au présent Register.

Naisances

+ N ^o 14	Briehard	Cristine Clara	16 juillet
+ N ^o 15	Charpentier	Antoine Benjamin	3 Juin
+ N ^o 7	Cochin	Jos. ph. Athanasie	19 Mars
+ N ^o 22	Dorville	Edmond Auguste	25. 8 ^{me}
N ^o 10.	Genoville	Marie Alexandrine	28 Avril
N ^o 21	Lecler	Marie Adeline	22. 8 ^{me}
+ N ^o 19	Langue	Belgiquien Jules Adolphe	6 Mars
N ^o 8	Marin	Josephine Virginia	7 Avril
N ^o 6	Marre	Victor Alexandre	7 Mars
+ N ^o 5	Pequin	Amate Emile	7 Janvier
N ^o 12	Quint	Les pres. Jules Albanese	17 Juin
N ^o 13	Parviseur	Marie Eliza	10 Juin

Mariages

N ^o 26	Dorville	Auguste Marie et	
	Marin	Marie Françoise	22. 2 ^{me}
N ^o 19	Leprieux	Gen. Jules Lucien	
	Boulingie	Georgette	22. Mars
N ^o 24	Langelle	François et	
	Dorville	Marie Adrienne	21. 2 ^{me}
N ^o 20.	Quadedal	François Alex ^e et	
	Ducouffant	Victoire Zue	22. 7 ^{me}

Décès

164
9

N ^o 6.	Dijon	Nicolas	26 Janvier
N ^o 14	Bot	Josephine Guile	15 Mars
N ^o 9.	Bouhonnin	Auguste Auguste	26 Avril
N ^o 15	Bloche	Antoine Charles Louis	14 Janvier
N ^o 3.	Bouvard	Antoine Nicolas	25 Janvier
N ^o 25	Bozette	Marie Jeanne	21. 2 ^{me}
N ^o 23	Bozweiler	Emilie	20. 8 ^{me}
N ^o 2.	Bocume	Emile Victor	19 Janvier
N ^o 18	Boussier	Marie Eliza	16 Mars
N ^o 11	Boucil	Marie Anne Nicolas	1 ^{er} Juin

Récapitulation.

Naisances	12.
Mariages	6.
Décès	10
Total	28 Actes

Cette feuille sera véritable pour avoir
Notion de la Communauté, sous le
Cotillon de ce 1^{er} Janvier 1861.

(Signature)